



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 175

semaine du 19 au
25 novembre 1982

nouvelles csn

**“LA PAIX SOCIALE
NE S’OBTIENT PAS PAR
DÉCRET”**

Donatien Corriveau



**la FAS a voté la grève... importante réunion
du front commun sur les moyens d'action
les 27 et 28 novembre**



agenda du mouvement

novembre

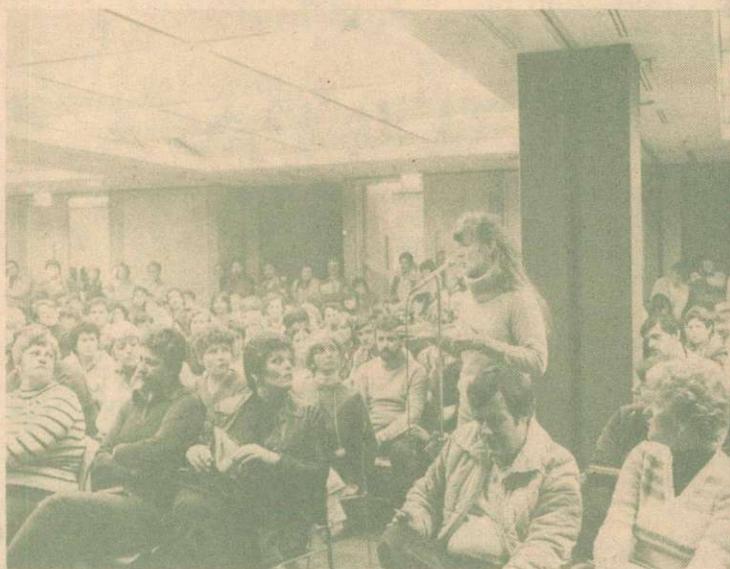
- 10-12 CSN bureau confédéral, à Québec
- 11-14 Festival d'automne de la vidéo quatre soirées de vidéos, au café-bar L'entre-nuit, rue Rachel, à Montréal
- 12-14 conseil central des Laurentides congrès régulier
- 18-19 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques, à Montréal
- 24-27 conseil central de Sherbrooke congrès régulier
- 30-1-2 CSN comités de la condition féminine des conseils centraux et des fédérations: préparation du colloque international sur les effets des conditions de travail sur la santé des femmes, à Montréal

décembre

- 2-3 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques, à Québec
- 3-4 conseil central de Drummondville mini-congrès
- 9-11 FNSBB congrès spécial de la fédération, à Québec
- 13 CSN réunion du comité de la condition féminine
- 15-17 CSN conseil confédéral, à Montréal

Biscuits David La menace de fermeture était-elle fondée ?

D'après le président du syndicat des employé-e-s de Biscuits David (CSN), Maurice Richard, "les derniers évènements ont démontré qu'il n'y avait pas de raisons objectives pour justifier une fermeture chez Biscuits David car le fond du contenu de la convention collective, les salaires et l'ancienneté, était réglé depuis déjà quelques temps". Toujours d'après le président du Syndicat, Biscuits David a servi une menace de fermeture car elle voulait réorganiser le travail sans négocier.



Biscuits David avait planifié depuis quelques temps de procéder à des réductions de personnel, qu'il y ait conflit de travail ou non, et de voir à ce que les lignes de production fonctionnent du matin au soir sans interruption, en réaménageant les périodes de repos. D'ailleurs, toujours dans la logique de la réorganisation du travail, Biscuits David évaluera le rendement de son usine de la rue Hochelaga Est à Montréal dans les prochains six mois.

"En considérant l'utilisation qu'a faite Biscuits David de la menace de fermeture, de dire Maurice Richard, le Code du travail devrait être amendé, comme le recommande la CSN depuis quel-

ques années, de façon à vérifier concrètement et dans les plus brefs délais si une compagnie parle sérieusement ou non de fermeture, si elle est face à des difficultés opérationnelles ou une faillite".

Donc, après 5 mois de lock-out, le travail a repris en douce chez Biscuits David dans la semaine du 22 novembre. Les employé-e-s ont ratifié un contrat de travail d'une durée de 30 mois et ils auront des augmentations salariales respectives de \$0.90 de l'heure les deux premières années de la convention et de \$0.30 pour les six derniers mois de contrat. Le salaire horaire moyen sera donc de \$10.00 de l'heure à la fin de la convention, en mai 1985.

**l'équipe
nouvelles csn**

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.
diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois, Cécile Truffeau, Jean Cédras, Thérèse Nadeau, Vincent Rowell.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot, Célestin Desjardins

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

Le président de la CSN devant le conseil fédéral de la FAS

“La paix sociale ne s’obtient pas par décret”.

Prenant la parole devant les 700 délégué(e)s du conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales (CSN), le président de la centrale, Donatien Corriveau, a servi un sévère avertissement au Gouvernement, suite aux menaces de décret proférées par le premier ministre Lévesque la semaine dernière. Voici le texte de cette déclaration.

“La lutte que mène actuellement la CSN à la grandeur du Québec, dans tous les secteurs et dans tous les milieux, est une lutte prioritairement dirigée contre le chômage, une lutte en faveur de l’emploi.

Il y a eu un dimanche, le 21 novembre, nous étions 100,000 à Ottawa pour dénoncer le chômage de façon unitaire. Nous avons poursuivi cette lutte contre le chômage en continuant de rechercher la plus large unité syndicale possible.

La lutte que nous menons depuis le mois de juin en front commun, contre la loi 70, c’est une lutte qui s’inscrit elle aussi dans cette même dynamique: ce n’est pas en coupant les salaires, ce n’est pas en coupant dans les emplois qu’un gouvernement doit lutter contre le chômage.

Et parce que la CSN est contre le chômage, elle appuie les revendications du secteur public pour le plancher d’emploi, pour la sécurité d’emploi, pour le respect de la tâche de l’enseignant.

Quand des centaines et des milliers de travailleuses et de travailleurs sont en chômage ou sont assistés

sociaux, défendre l’emploi n’est plus seulement défendre des conditions de travail, cela devient la défense des conditions de vie. Cela devient une lutte concrète pour la dignité.

Notre responsabilité de militant syndical, celle que nous devons assumer et qui est la raison fondamentale pour laquelle nous avons été élus, c’est de tout faire ce qui est possible pour obtenir ce que nos membres désirent réellement.

J’affirme que le monde ne peut pas supporter des coupures de salaires comme en prévoit la loi 70.

J’affirme que le monde ne peut pas se supporter des coupures de salaires comme en prévoit la loi 70.

J’affirme que le monde ne peut pas se permettre de perdre leurs jobs et qu’ils ont le droit fondamental de vouloir les défendre, contre les changements technologiques, les sous-contracts, les mises-à-pied.

J’affirme que nous devons prendre en compte les problèmes rencontrés par les femmes dans nos milieux.

Nous allons nous battre parce que ces revendica-

tions-là sont légitimes. Ce que je vous demande aujourd’hui, c’est de retourner dans vos milieux de travail pour expliquer la situation aux travailleuses et aux travailleurs, il faut les convaincre qu’il faut nous mobiliser davantage pour amener ce gouvernement à nous respecter.

Je lance aujourd’hui au gouvernement québécois

un avertissement sérieux: il n’y aura pas de règlement possible s’il ne répond pas aux exigences légitimes que nous avons mises de l’avant.

Je tiens à prévenir le gouvernement qu’il y a une chose qu’il ne peut pas obtenir par décret, malgré l’appareil d’État à sa disposition, c’est la paix sociale.”



La fermeture est inévitable si l'Hydro n'intervient pas

BROWN-BOVERI

SUR LA HAUTE

TENSION

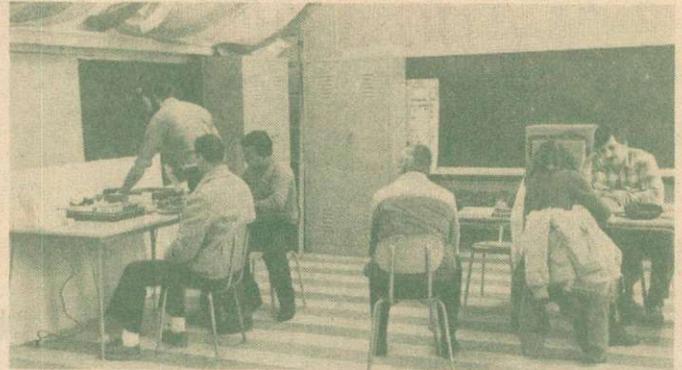
Les syndiqués CSN de l'usine Brown-Boveri de Lachine ont demandé que l'Hydro-Québec, principal client de l'usine, se porte acquéreur des installations québécoises de la compagnie multinationale suisse, accusée de s'esquiver en douce du Québec après avoir profité des millions obtenus en contrats et subventions du Québec.

À elle seule, l'Hydro-Québec a versé près de \$160,000,000 à la compagnie Brown-Boveri depuis 1975. Chaque année, la multinationale reçoit des commandes de \$8,000,000 de l'Hydro sans compter les projets spéciaux sur lesquels la compagnie peut également soumissionner.

À Guy Coulombes, pdg de l'Hydro-Québec et Joseph Bourbeau, président du conseil d'administration, Philippe Tremblay, le président du syndicat CSN des travailleurs de Brown-Boveri a expliqué, cette semaine, qu'on "ne relancera jamais l'économie chez nous en achetant en Europe".

Les travailleurs de l'usine de Lachine s'estiment trompés par cette compagnie étrangère qui a développé, depuis l'achat de leur usine en 1975, un climat d'incertitude et d'insécurité.

Les 250 travailleurs et travailleuses de l'usine s'attendent à des mises à pied massives au cours des



Depuis le début de novembre, le service de génie industriel de la CSN, en collaboration avec le syndicat, le comité sécurité-santé du conseil central et l'équipe du Dr Raymond Héту, de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal, étudie les problèmes d'audition qui affectent les travailleurs de la Brown-Boveri. Nous en reparlerons.

prochaines semaines, par suite de la décision de la multinationale de cesser sa production de machines tournantes pour une période indéfinie.

"Les mises à pied chez BBC, affirme Philippe Tremblay, ce n'est pas nouveau. Nous vivons dans un contexte de fermeture appréhendée depuis 1975. La production de l'usine a chuté; le nombre des travailleurs à l'heure est passé de 490 à 125."

La multinationale suisse, qui emploie plus de 100,000 travailleurs à travers le monde avait acquis en 1975 la division électrique de la compagnie canadienne Canron, héritant du même coup d'un contrat de \$32,000,000 conclu entre Canron et la CTCUM pour la construction du métro de Montréal.

Lors de l'annonce de la fermeture, en octobre dernier, le président de la compagnie attribuait à "la détérioration de l'économie canadienne" les causes

de la baisse des commandes de machines tournantes.

Pour le syndicat CSN, Brown Boveri maquille sa véritable situation pour transférer sa production ailleurs afin d'augmenter ses profits.

"C'est une fermeture dégueulasse, expliquera Philippe Tremblay aux dirigeants de l'Hydro, quand on songe que cette compagnie part après avoir développé au Québec une nouvelle technologie qu'elle a l'intention de faire produire dans ses autres usines du Mexique ou d'autres pays et qu'elle fait perdre autant d'emplois d'un seul coup à des travailleurs dont la moyenne d'âge est de plus de 50 ans."

Pour les travailleurs de Brown-Boveri, il est urgent qu'une volonté politique se dessine quelque part afin de garder au Québec une usine de haute technologie dont l'Hydro-Québec est l'un des plus importants clients.

Les syndiqués CSN de l'usine de Lachine de Brown-Boveri ont besoin de votre appui pour poursuivre leur lutte contre la multinationale qui ferme leur usine. Pourriez-vous remplir ce coupon et le faire parvenir à l'intention du Syndicat des travailleurs de Brown-Boveri (CSN) au Conseil Central de Montréal, 1601 rue Delorimier, Montréal.

.....
NOUS, LE SYNDICAT.....

.....
APPUYONS LES SYNDIQUÉS DE BROWN-BOVERI DANS LEUR LUTTE POUR MAINTENIR LEURS EMPLOIS ET GARDER LEUR USINE OUVERTE.

Nous sollicitons des ministres Ed Lumley (au fédéral), Pierre Marois (au provincial) et René Lévesque, une volonté politique pour forcer cette compagnie à demeurer au Québec et remplir ses engagements. Faute de quoi, le Québec devrait s'emparer des installations de cette usine de haute technologie.

.....
Signature

au gouvernement de donner le coup d'envoi...

Puisque le gouvernement québécois prétend qu'il n'a pas un sou, qu'il doit réduire son déficit budgétaire et que sa marge de manoeuvre est nulle, comment espérer qu'il investisse dans les projets proposés par les fédérations du privé?

Dans le contexte où déjà les entreprises fonctionnent à 60% et même parfois à 40% de leur capacité de production et où les taux d'intérêt demeurent élevés, les possesseurs de capitaux préfèrent nettement spéculer avec leurs argent plutôt que de les investir dans des usines. À preuve: le taux de l'épargne au Canada atteint des sommets (29 milliards \$), soit près du double de celui des États-Unis. Ce ne sont donc pas les capitaux qui manquent, mais bien la volonté d'investir.

Dans le régime économique de "libre entreprise" dans lequel nous vivons, rien ne permet de forcer les capitalistes à investir. Mais la situation est urgente, le chômage est devenu intolérable, les conséquences sont désastreuses, c'est pourquoi nous croyons que l'initiative doit venir des gouvernements... et rapidement.

Une chose est certaine, l'inaction actuelle coûte très cher à la société. Dans une étude récente, deux économistes de l'IRAT évaluent que les coûts du chômage au Québec s'élèvent à \$15,3 milliards pour la seule année '81. Ce montant astronomique

la tournée du secteur privé



LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR

La tournée entreprise par les fédérations du secteur privé de la CSN a déjà donné lieu à de nombreuses rencontres et des débats animés parmi les syndiqué-e-s de plusieurs coins du Québec, tels la Gaspésie, le Bas St-Laurent, Sorel, Sherbrooke, Drummondville, Montréal...

Une question qui revient fréquemment dans les discussions concerne le financement des projets proposés. Question intéressante que nouvelles csn a décidé de creuser avec Peter Bakvis, économiste au service de la recherche et auteur du document *Du travail pour tout le monde, une stratégie sectorielle*.

vient non seulement des coûts de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale, mais surtout des coûts de la production perdue à cause de la sous-utilisation de nos ressources humaines et autres.

Tout cela sans parler de la disparition de tout un potentiel par les nombreuses fermetures, le phénomène de désindustrialisation, qui risquent de placer le Québec dans un état de "sous-développement" encore plus grave qu'avant le début de la crise.

... il y a les moyens de le faire

Sur la question à savoir où le gouvernement peut prendre les sommes nécessaires aux projets de création d'emploi, il importe d'abord de préciser que les projets proposés ont été choisis en fonction de critères bien définis.

Nous avons privilégié des projets dont les effets sur l'économie seraient multiplicateurs. Par exemple, la poursuite de la construction du métro de Mon-

tréal, un projet dont l'utilité sociale ne fait pas de doute, permettrait d'avoir des retombées, non seulement sur la construction, mais également sur les entreprises de fabrication de wagons, de moteurs, etc. Ces projets visent à utiliser les ressources du Québec et à répondre en priorité aux besoins du marché québécois.

La question des retombées est particulièrement importante lorsque l'on aborde le problème du financement. Prenons à titre d'exemple le programme Corvée-Habitation. Une étude interne au gouvernement révèle qu'avec une mise de fonds de \$273 millions, ce programme rapportera au gouvernement du Québec \$275 millions. D'où vient ce surplus de 2 millions? Des diverses taxes perçues sur les matériaux de construction, des impôts des travailleurs engagés dans le programme, des effets de la construction des maisons sur la consommation de biens de toutes sortes. Ces retombées permettent souvent de réaliser une forme d'auto-financement à plus ou moins long terme.

Quant à la mise de fond du gouvernement, nous sommes convaincus qu'il en a les moyens, par le biais de certains organismes d'État. La Caisse de dépôt et de placement, le plus important fonds d'épargne de tout le Canada avec ses \$15 milliards, pourrait par exemple assumer le financement de plusieurs projets. Cette caisse est constituée majoritairement des contributions des travailleuses et travailleurs québécois à leur fonds de retraite. Ne pourrait-elle pas servir à mettre du monde à l'ouvrage?

à propos du financement des projets de création d'emploi

Comment concilier colonialisme culturel, désarmement nucléaire, nouvelles technologies avec les préoccupations d'un électricien de plateau de Zurichj, d'un réalisateur d'Athènes, d'une décoratrice d'Hel-sinki et d'un placier de salle de cinéma de Calcutta?

C'est en quelque sorte le défi qu'a tenté de relever la Fédération internationale des Syndicats de travailleurs-euses de l'audio-visuel (FISTAV) lors de son congrès du début novembre à Berlin-Est, en République Démocratique Allemande.

Le Syndicat national du Cinéma (CSN), la Fédération nationale des Communications (CSN) et la Confédération des Syndicats Nationaux y représentaient le Québec, à titre d'observateurs.

DÉPENDANCES CULTURELLES, DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES...

La FISTAV a huit ans. À son troisième congrès, elle réunit 44 syndicats représentant une trentaine de pays venant d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. L'harmonisation des positions et des revendications de ces syndicats aux idéologies parfois différentes demeure, pour cet organisme international qui se veut non-aligné, un objectif fondamental devant la "mondialisation des circuits de communication".

Aux assises de Berlin, cependant, les syndicats-membres sont préoccupés des effets immédiats de la crise économique. Délaisant la démarche globale, ils s'interrogent sur les pertes d'emploi, la stagnation, voire la disparition lente, des industries culturelles nationales, et l'introduction massive des nouvelles technologies.

Les délégué-e-s de la Suisse, des Pays-Bas, de la Grèce, de l'Inde, de la Finlande, du Danemark, du Japon, vivent ce que les travailleurs et travailleuses du cinéma du Québec subissent, alors que la récession menace la survie des industries de leur secteur, condamne au chômage la grande majorité d'entre eux et où ceux qui travaillent doivent souvent concéder leurs droits acquis pour maintenir précairement leurs emplois.

Les syndicats attribuent à cet état de crise la réorganisation internationale du travail et dénoncent vigoureusement l'envahissement de leurs ondes par les produits étrangers, principalement ceux des améri-

cains, que la nouvelle technologie magnétoscopique et le contrôle exercé sur les distributeurs nationaux de films par les multinationales hollywoodiennes développent au détriment des productions locales, ou même régionales.

Pour les syndicats ou fédérations syndicales des pays européens représentés à la FISTAV, l'issue pourrait être une négociation internationale à l'échelle européenne dans le domaine de la communication pour "mettre en échec la tactique patronale visant à isoler les syndicats de chaque pays pris séparément".

Le secrétaire-général de la FISTAV, René Janelle, soulignait dans son rapport au congrès que "de plus en plus l'action de chaque syndicat, sur le terrain national, s'oriente vers des objectifs communs et que cet ensemble de luttes nationales prend ainsi dans la pratique un caractère international même si elles ne sont pas encore simultanées".

Les délégués CSN ont pu constater les diverses orientations des syndicats, non seulement européens, mais de l'ensemble des pays représentés, face au phénomène de pénétration des nouvelles technologies de la communication.

Ils ont notamment insisté, lors des travaux de l'atelier sur les technologies nouvelles, sur les problèmes de la syndicalisation vécus par les travailleurs et travailleuses de ces secteurs en plein développement, tels les câblodiffu-

seurs, et sur les luttes qu'ont entreprises les membres de leur centrale pour la démocratisation des ondes.

La télé payante, la câblodiffusion, les expériences de communication par satellite, la transmission internationale des ondes ont d'ailleurs fait l'objet d'une résolution unanime des congressistes qui ont exigé que "les règlements en matière de télévision par satellites, par câbles ou par voie directe répondent aux besoins nationaux pour assurer le financement, la qualité technique, la culture nationale et l'amélioration du niveau des programmes."

Ainsi, la FISTAV cette année créera un centre pour recueillir les informations sur ces nouvelles technologies et leurs implications sociales et professionnelles.

D'autre part, amenée par les syndicats du bloc soviétique, une résolution pour exiger l'arrêt de la course aux armements, de la production des armes nucléaires et l'interdiction de leur application et pour utiliser de tels moyens financiers libérés pour la liquidation du chômage, de la famine, du sous-développement et de l'analphabétisme, a clos le troisième congrès de la FISTAV. Le nouvel exécutif de la FISTAV réitérait sa volonté de protéger les libertés syndicales en refusant de céder la place des syndicats polonais "absents" pour les remplacer par des délégués tchécoslovaques.

ormation · Информация · Informatione



RLIN/DDR · NOVEMBER 1982

ormation · Информация · Informatione



RLIN/DDR · NOVEMBER 1982

ormation · Информация · Informatione



RLIN/DDR · NOVEMBER 1982

Une première convention, c'est rarement facile à décrocher. En cette période où tous les patrons, publics ou privés, se raccrochent au train des concessions, chantent la crise économique et les difficultés financières pour faire reculer les travailleuses et les travailleurs, négocier une première convention est encore plus difficile. Le cas des 25 travailleuses et travailleurs de Lafave, à St-Jérôme, illustre bien ces difficultés ainsi que la grande marge de manoeuvre laissée aux employeurs dans de telles situations.

Que penser, par exemple, des deux locaux de grève qui ont été incendiés depuis le début du conflit! Du patron Lafave qui fonce sur les lignes de piquetage! Des scabs qui continuent la production sans que le ministère du travail y trouve à redire! *"Ils viennent simplement prendre un café", déclare le patron Lafave à l'enquêteur gouvernemental, qui repart satisfait. Il est vrai qu'avec l'anti-syndicalisme développé depuis quelque temps par le gouvernement pour ternir l'image des employé-e-s du secteur public, il ne doit pas être facile pour un enquêteur du ministère du travail de savoir où se situe la limite de l'indécence.*

un syndicat? 18 congédiements!

Les Lafave produisent de la margarine dans leur usine de St-Jérôme. Avant de se syndiquer, le 23 mars 1981, ça faisait deux ans que les employé-e-s n'avaient pas reçu d'augmentation de salaire, si on peut appeler comme ça le \$4,50 de l'heure que les 25 employé-e-s recevaient, en

LAFAVE

des boss prêt à tout pour tuer un syndicat

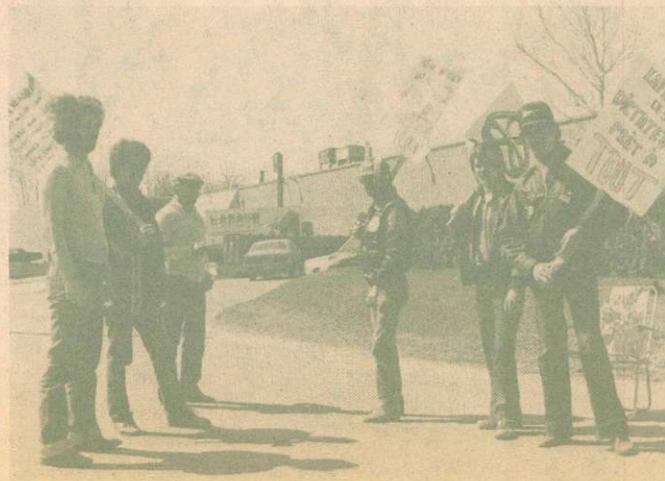


Devant l'usine en grève, la roulotte qui servait de local de grève a été brûlée une deuxième fois.

moyenne. Et encore: les Lafave ne se souciaient même pas de leur fournir une semaine normale de travail, plusieurs travaillant deux ou trois jours seulement, selon les besoins de la production. Une main d'oeuvre que ces patrons voulaient docile, adaptée à leurs besoins de petits capitalistes.

Aussi, lorsque les 35 employé-e-s ont décidé de se syndiquer, les Lafave n'ont

pas particulièrement apprécié et ils en ont congédié 18. Ensuite, ils ont intenté une poursuite de \$1 million contre le syndicat. À ce sujet, Claude, le président du syndicat, déclare: "La seule chose (qu'on peut dire) aux Lafave... c'est de s'acheter un billet de loto s'ils veulent gagner ce million-là. Les propos qu'on a tenus et qui font l'objet de la poursuite sont conformes à la réalité. Les Lafave considèrent qu'en un mois



ils ont perdu \$1 million et c'est pour ça qu'ils nous poursuivent. Mais s'ils sont capables de perdre \$1 million en un mois, on peut se demander pourquoi ils refusent des augmentations à 15 travailleuses et travailleurs qui gagnent \$4,50 de l'heure."

le gouvernement traîne la patte

Poursuite de \$1 million, roulottes de grève incendiées, intimidation sur les lignes de piquetage, production maintenue par des scabs: beaucoup de frais pour empêcher un petit groupe de travailleuses et de travailleurs qui veulent simplement se syndiquer et obtenir des conditions d'emploi et de travail comparables à ce qui se fait ailleurs dans le secteur de l'alimentation.

Les grévistes de Lafave ont bien vu qu'il n'y avait rien à négocier avec leurs patrons. Ils ont donc demandé, le 16 août, que soit imposée par arbitrage une première convention collective... et ils attendent toujours que le ministère du travail nomme un arbitre.

appuyons les grévistes de Lafave

La bataille des travailleuses et des travailleurs de Lafave, c'est la bataille de tous ceux et celles qui sont condamné-e-s à vivre entre le salaire minimum et l'assurance-chômage.

Appuyons-les:

— en leur envoyant **une aide financière** à leur attention au **Conseil central des Laurentides**

34, rue Legault
St-Jérôme J7Z 2B8

— ou en allant les appuyer **sur les lignes de piquetage** au 950, boul. de l'Industrie, à St-Jérôme.

“Il ne faut pas qu'on se laisse dire

encore une fois

que Price deviendra

un village fantôme”



Après avoir exploité la main-d'oeuvre et les ressources naturelles du Bas du Fleuve depuis plus de 40 ans, la compagnie Abitibi-Price a annoncé qu'elle fermait sa scierie de Price, près de Mont-Joli, et qu'elle ne verserait aucune indemnité aux 300 travailleurs de cette usine. Cependant, les travailleurs de la Price n'ont pas accepté cette décision et après avoir occupé leur entreprise durant 5 jours et 5 nuits la semaine dernière et empêché l'expédition du bois amassé dans la cour de la scierie, Abitibi Price a consenti à leur remettre une indemnité de séparation de \$100.00 par année de service, mais proportionnelle au nombre de mois travaillés durant une année. C'est le vendredi soir, 19 novembre, que les syndiqués de la Price ont accepté cette offre patronale.

se tourner vers l'avenir

Après avoir remporté cette première victoire, les travailleurs de la scierie Price et toute la population



se tournent vers l'avenir et ils ont entrepris la lutte pour la réouverture de l'usine et contre la fermeture du village.

Un entrepreneur local,

Deniso Lebel, s'est montré intéressé par l'achat des concessions forestières et du moulin à scie d'Abitibi Price. Les travailleurs et la population de Price ont de-

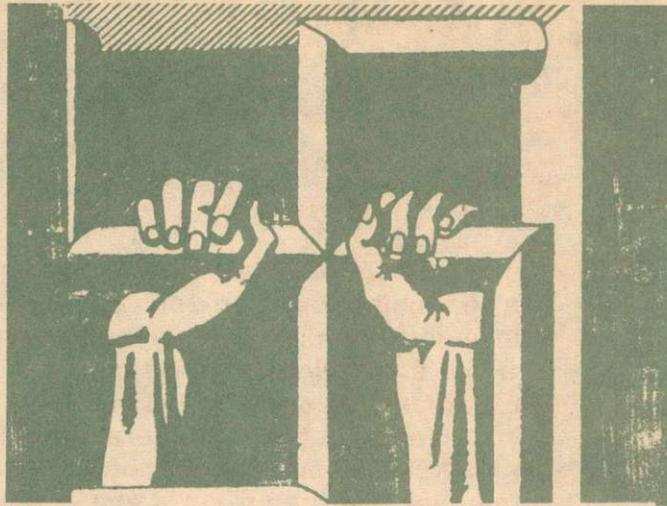
mandé au député du comté de Matane, Yves Bérubé, ainsi qu'au ministre de l'Énergie et des ressources naturelles, Yves Duhaime, de ne pas octroyer les concessions de coupe forestière à Deniso Lebel si cet entrepreneur ne s'engage pas à reprendre les 300 travailleurs de la scierie. C'est d'ailleurs une promesse qu'avait faite le député et le ministre au mois d'avril dernier.

Même si le contrat de vente de la scierie de Price à Deniso Lebel n'est pas ratifié, les rumeurs d'entente de principe entre les deux entreprises sont persistantes. Deniso Lebel étant aussi propriétaire d'autres scieries dans l'Est du Québec, les travailleurs de l'usine de Price ne veulent pas que celui-ci décroche les contrats de coupe et qu'il usine le bois dans ses autres moulins. Le syndicat national du bois de Price (CSN) a indiqué au gouvernement qu'il ne se contentera pas de 125 emplois, mais qu'il veut le retour au travail des 300 employé-e-s de la scierie. C'est la survie du village qui en dépend...

La liberté en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a été rebaptisé "la société emprisonnée". Un nombre sans cesse croissant de gens participent aux campagnes visant à faire libérer les syndicalistes et les combattants de la liberté, sans cesse plus nombreux dans les prisons. Le régime d'apartheid, se sentant menacé de tous les côtés, a recours à ses tactiques habituelles: arrêter les leaders de tout groupe dissident et espérer que le problème de la résistance disparaîtra ainsi derrière les barreaux.

Évidemment, le contraire se produit. Malgré l'effort plus grand que cela exige, les gens d'Afrique du Sud et d'ailleurs n'oublient pas ceux qui sont emprisonnés et continuent leurs pressions et leurs manifestations pour obtenir la libération des prisonniers politiques. Les campagnes internationales pour l'obtention de la libération de Nelson Mandela et Walter Si-



Derrière le mur de la prison

sulu ont récemment pris plus d'ampleur. Les deux leaders du Congrès National Africain (ANC), principal mouvement de libération d'Afrique du Sud (frappé d'interdiction), sont en prison depuis le mois d'août 1962. Cependant, les murs de la prison ne peuvent pas étouffer les idées et le courage de Mandela et de ses camarades. L'augmentation des sentences d'emprisonnement et des mauvais traitements que subissent les prisonniers en Afrique du Sud est de plus en plus portée à l'attention du public.

Le 20 octobre 1982, Barbara Hogan, une femme

blanche de 30 ans, a été condamnée à 10 ans de prison pour haute trahison, tout simplement parce qu'elle a admis être membre de l'ANC. Jerry Mosololi, Simon Mogoerane et Marcus Motaung, le "trio Moroka", attendent les résultats de l'appel d'une sentence de mort prononcée contre eux pour haute trahison.

des conditions de détention inhumaines

En Afrique du Sud, les prisonniers subissent la séquestration solitaire tous les jours, 23 heures sur 24, et ce durant des périodes excédant deux ans. Des conditions particulièrement pénibles sont réservées aux femmes condamnées pour offense politique. Caesarina Makhoe, 26 ans, condamnée à 5 ans d'emprisonnement dans une prison de Pretoria en raison de l'Acte du Terrorisme, est séquestrée en solitaire depuis 30 mois. On ne lui a permis qu'une

seule visite depuis avril 79: une visite de sa mère qui n'a duré que 10 minutes.

les syndicalistes ne sont pas épargnés

Certains ne ressortent jamais vivants des prisons. Parmi ces victimes, certains n'ont même jamais subi de procès ou reçu de sentence. Le 5 février 1982, le Dr Neil Aggett, un syndicaliste de 28 ans, a été trouvé mort dans sa cellule à Johannesburg où on l'avait détenu pour un "interrogatoire". Quatorze heures avant sa mort, le Dr Aggett a affirmé avoir été assailli, battu, avoir reçu des coups de pied et des chocs électriques. Il s'est plaint d'avoir été coupé à l'avant-bras droit et d'avoir été blessé au dos lorsqu'on l'a battu.

Plus de trois cents syndicalistes sont toujours emprisonnés sans accusation formelle portée contre eux, à la suite de raids policiers effectués plus tôt cette année. Leur sort dépend un peu des pressions que nous pouvons exercer sur leurs geôliers. Chacun de nous peut prendre un peu de son temps cette semaine pour écrire au Ministre canadien des Affaires Extérieures, Allan McEachen, Parlement d'Ottawa, Ottawa, avec copie de la lettre à l'ambassadeur de l'Afrique du Sud à Ottawa, 15, Sussex Drive, Ottawa K1M 1M8





SECTEUR PUBLIC

le conseil fédéral de la FAS a décidé la grève SEMAINE CRUCIALE DANS LES NÉGOCIATIONS

Au moment d'aller sous presse (dans la journée du vendredi 26 novembre), les rencontres se continuaient à l'ensemble des tables de négociation du secteur public, tant aux tables sectorielles qu'à la table centrale.

La situation était très difficile et très tendue. En effet, si on entend surtout parler par les media des seules questions de la loi 70 et de grève, d'autres sujets ont au moins autant d'importance: particulièrement la question de l'emploi et la question de l'ensemble de nos salaires pour les prochaines années.

La question des emplois dans le secteur public est primordiale. En cette période de crise économique, les travailleurs et travailleuses du secteur public revendiquent des clauses de convention qui protègent réellement les emplois et les services publics.

Au chapitre de l'emploi, le gouvernement et les associations patronales se sont ligués pour accroître la mobilité des travailleurs et continuer à couper à la fois dans les postes et dans les services, tant dans l'éducation que dans les affaires sociales.

Pour ce qui est des salaires pour les prochaines années dans le secteur public, ce que le gouvernement "offre" c'est l'équivalent de trois ou quatre "lois 70".

En effet, le gouvernement, tout en voulant récupérer \$521 millions par la loi 70, vise surtout à abaisser les salaires dans le secteur public pour l'ensemble de la prochaine convention. Ce n'est pas seulement un demi-milliard, mais au moins deux milliards qu'il veut venir chercher dans les poches des travailleurs et travailleuses.

Par ailleurs, le fait que l'applica-

C'est samedi le 27 novembre (soit après notre publication) que se tenait la rencontre du comité de liaison du Front commun pour déterminer des moyens de pression à exercer, suite à une évaluation de l'ensemble des mandats détenus par les syndicats du secteur public.

Par ailleurs, le conseil fédéral de la FAS a décidé de donner jusqu'au 30 novembre (mardi de cette semaine) au gouvernement pour en arriver à une entente négociée et satisfaisante, sans quoi il déclenchera la grève en compagnie des autres groupes du Front commun qui en ont le mandat et qui veulent se joindre au mouvement de débrayage.

Pour sa part, le président de la FAS, Yves Lessard, a dénoncé encore une fois le refus de négocier du gouvernement Lévesque qui annonce un décret, que les parties négocient ou pas, qu'il y ait grève ou pas, dans des délais qu'il a fixés lui-même, unilatéralement.



tion de la loi 70 va créer encore plus de chômage au Québec, en faisant disparaître de l'argent de l'économie québécoise, ne semble nullement préoccuper le gouvernement.

Enfin, autre point très important, et primordial pour la vie démocratique: le droit de négocier existe-t-il

encore pour les quelque 300,000 travailleurs et travailleuses du secteur public?

Le monde syndical québécois vit, cet automne, des moments importants de son histoire. Les jours actuels, à ce titre, sont capitaux pour nous tous.

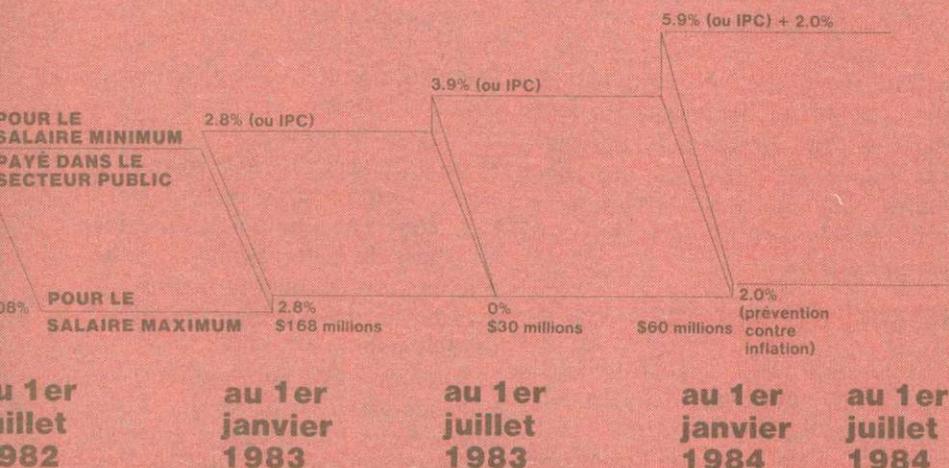
La contre-proposition salariale du front commun TROP FACILE DE DIRE "Y'A RIEN LÀ"

C'est avec mépris que le négociateur patronal Lucien Bouchard et le premier ministre du Québec, René Lévesque, ont accueilli la contre-proposition salariale syndicale rendue publique il y a une dizaine de jours.

Il faut en effet un cynisme et une arrogance on ne peut plus méprisante pour répondre à notre contre-proposition, comme ils l'ont fait, par "Y'a rien là".

Le président de la CSN a d'ailleurs qualifié cette déclaration de provocation.

L'HYPOTHÈSE DE COMPROMIS SALARIAL DU FRONT COMMUN



1 Le premier janvier 1983 tous les salarié-e-s reçoivent sur leur échelle la restauration des salaires prévue dans la convention collective actuellement en vigueur. Cette restauration est calculée le 31 décembre 1982 et selon les hypothèses d'inflation utilisées à cette date, elle devrait s'établir à 2,8%.

2 Les salariés qui gagnent plus que le salaire moyen, soit \$25,000.00 et plus par année, le 1er janvier 1983, verront leur salaire gelé jusqu'au 31 décembre 1983. Les salariés qui gagnent moins que le salaire moyen seront indexés le 1er juillet 1983 de la façon suivante. Pour le salaire de base pleine indexation, par la suite pour tous les taux de salaire suivant, indexation proportionnelle au taux de salaire correspondant, jusqu'à un minimum de 0.6% au salaire moyen. Cette formule sera calculée avec une fonction exponentielle.

3 Le 1er janvier 1984, nous proposons que les salaires soient indexés pour tous les salariés, selon une formule décroissante qui accorderait 5.9% au salaire minimum et 2.0% au salaire maximum de la convention collective.

4 Le 1er juillet 1984 et pour les périodes suivantes, la proposition soumise au gouvernement le 20 octobre 1983, suite à l'adoption de la politique salariale du Front Commun, demeure. Elle est constituée de l'indexation complète pour tous les salariés d'une clause remorque pour l'enrichissement.

Les demandes sur les discriminations sont maintenues. La proposition qui est soumise implique que le gouvernement retire la loi 70 et renonce ainsi à sa volonté de récupérer des salaires.

à la table centrale "LE GOUVERNEMENT EST VRAIMENT PEU INTÉRESSÉ À UNE SOLUTION NÉGOCIÉE"

Sur les salaires, la dernière offre du gouvernement, avant d'aller sous presse, était un ajout de \$54,5 millions versés aux plus bas salariés en montant forfaitaire.

"Après la contre-proposition syndicale que tous les analystes ont qualifié de très sérieuse, nous ne

pouvons comprendre qu'à quelques jours d'une échéance extrêmement importante, le gouvernement demeure aussi peu intéressé à en arriver à une solution négociée", a déclaré le coordonnateur de la CSN au front commun, Jean-François Munn.

des besoins croissants

La volonté manifeste d'un nombre de plus en plus grand de femmes à revenir sur le marché du travail, le chômage chronique engendré par la crise économique, en particulier chez les jeunes, les changements technologiques obligeant les plus anciennes-nés à se recycler, sont en quelques sortes les principaux facteurs qu'évoque la FNEEQ pour expliquer l'augmentation substantielle de la clientèle de l'éducation aux adultes. **En 1977-1978, 31,281 adultes étaient inscrits dans des programmes de formation professionnelle dans les cégeps, soit une augmentation de 30,8% par rapport à 1975-1976.**

En 1978, les femmes représentaient 52,4% du total des adultes inscrits à temps complet dans les cégeps et 57,1% des inscrits du secteur général. On estime pour l'année 1980 à plus de 35,000 la clientèle à l'éducation des adultes.

Selon un dossier noir sur "l'éducation des adultes" rendu public par la Fédération Nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), les objectifs du gouvernement du Québec dans ce secteur "sont subordonnés essentiellement à des impératifs économiques". "Divers organismes", souligne la FNEEQ, "notamment les centrales syndicales, la commission Jean et les groupes populaires dénoncent l'incohérence et l'obscurité des politiques relatives à l'éducation des adultes."

Un avis donné en juin 1982 par le Conseil des Collèges en fait foi: "Le volume de l'activité à l'éducation des adultes est déjà pré-déterminé; les priorités, et par le fait même le poids associé à celles-ci servent plutôt à répartir une enveloppe fixe et non à la déterminer.

On demande aux collègues d'offrir à l'éducation des adultes les mêmes

Éducation aux adultes NOUS DÉTENONS LE RECORD DU PLUS BAS TAUX DE SCOLARISATION DU CANADA

services qu'à l'enseignement régulier, alors qu'on ne leur donne même pas les ressources nécessaires pour compenser les coûts d'une telle mesure".

coupures budgétaires

Parallèlement à l'augmentation de la clientèle, le gouvernement diminue chaque année l'enveloppe globale consacrée à l'éducation aux adultes, contingente les cours, rend de plus en plus difficile l'accès à l'éducation des adultes.

Depuis 1979, le budget de l'éducation aux adultes a été amputé de 9 millions. En même temps les étudiantes-ts ont vu leur frais de scolarité augmenter à tel point qu'il devient maintenant impossible aux plus démunis d'avoir accès aux cours du soir.

qualité des services

Selon la FNEEQ, "Le fouilli administratif" qui règne dans les collèges, "les besoins croissants" de la population et "les conditions de travail difficiles" ont amené les professeurs à revendiquer l'intégration de l'éducation des adultes aux cours régulier afin de pouvoir contrôler davantage la qualité de l'enseignement. Actuellement la clientèle de l'éducation aux adultes est traitée sans plus de considération que les consommateurs de McDonald. Le soir il n'y a aucun service de bibliothèque, pas de cafétéria, pas de service audio-visuel. En somme, tout l'enseignement y est donné sous la forme la plus tradi-

tionnelle et en contradiction bien souvent avec les attentes des étudiantes et des étudiants.

Voici un témoignage d'une enseignante à l'éducation aux adultes qui dépeint assez bien la situation dans ce secteur:

"Ce que je trouve le plus difficile, c'est qu'il n'y a pas de département auquel on est attaché. On est très seul. On ne peut pas partager à tous point de vue, pédagogiques ou autres difficultés rencontrées dans notre enseignement... Je suis parmi les six chanceux (...) à avoir l'équivalent d'une charge à plein temps depuis l'automne 1979. (...) Nos conditions de travail, ça ressemble à peu près à ceci: **on est engagé à la leçon, donc payé au taux horaire. Cela équivaut à la moitié du salaire d'un régulier. De plus, nous n'avons droit à aucune vacance, ni jour férié, ni congé de maladie, ni fond de pension.**"

Souvent nous sommes engagés une semaine avant le début des cours. Ceux ou celles qui ont trois ou quatre cours ont une semaine pour se préparer...

l'intégration, une portée sociale et politique

Dans ce dossier la FNEEQ affirme le caractère social de sa demande dans l'actuelle négociation. "En effet, l'intégration complète de l'éducation aux adultes à l'enseignement régulier permettrait de créer 1,200 postes nouveaux. Le coût estimé: 28 millions.

Nous pensons que peu de subventions à l'entreprise privée s'avèrent aussi rentables en termes de création d'emplois. Nous pensons aussi que c'est par le biais de l'intégration que nous pourrions assurer des services répondant mieux aux besoins de la clientèle.

- 2,300,000 adultes n'ont pas atteint dix ans de scolarité
- 34,8% des adultes de 25 ans et plus n'ont pas franchi ce seuil
- 16,3% des adultes âgés de moins de 35 ans se retrouvent dans le même cas

madame Marois qu'attendez-vous pour parler?

Lettre ouverte à Pauline Marois ministre de la Condition féminine



La dernière fois qu'on s'est vu (lors d'un débat à l'École des Hautes Études commerciales, en mars '82), on vous a posé la question: "Si vous aviez à choisir entre votre rôle de politicien et votre rôle de féministe...? C'est dans l'espoir que ce choix n'est pas déjà fait que je m'adresse à vous, vous ayant toujours considérée comme très sincère et dévouée à l'amélioration de la situation des Québécoises.

prenez position

Je vous demande de prendre position: d'abord sur le remaniement ministériel, qui vous exclut du comité des priorités, ce qui nous apparaît comme une démotivation, non seulement de votre personne (ou votre poste) mais aussi de toutes les Québécoises que vous représentez. Est-ce que les problèmes de la moitié de la population du Québec ne sont plus prioritaires pour votre gouvernement? Ce geste est particulièrement inquiétant à un moment où le gouvernement est en train d'attaquer le secteur d'emploi le plus important pour les femmes au Québec: le secteur public; le secteur public étant composé majoritairement de femmes (2/3 des effectifs).

des coupures partout d'abord les femmes qui paient

Vous n'êtes pas sans savoir que les femmes dans le secteur public se retrouvent majoritairement dans les emplois les moins rémunérés et qu'elles ont moins d'ancienneté en

général. Selon les plans de votre gouvernement, elles vont subir une baisse de salaire de l'ordre de 20 pour 100, ce qui veut dire, pour beaucoup d'entre elles, un niveau de vie autour du seuil de pauvreté.

Un grand nombre d'entre elles sont mères de famille et souvent, chefs de familles monoparentales. Les coupures de salaires sont déjà assez graves mais en plus, votre gouvernement annonce aussi d'autres coupures; il joue avec l'idée de couper des programmes sociaux, il a déjà "coupé" dans les soins dentaires. En même temps, on laisse grimper les prix des produits essentiels comme le lait, le pain, l'huile à chauffage, l'électricité, etc.

Pour pouvoir se débarrasser des femmes qui seront mises en disponibilité les premières à cause de leur ancienneté moindre, votre gouvernement, avec les coupures de personnel, s'attaque à la sécurité d'emploi de ses employées. Il se donne tous les outils pour rayer 10 à 15 pour 100 des femmes du marché du travail au Québec. Dans les cégeps, par exemple, les femmes constituent 32 pour 100 du corps professoral; avec les coupures de personnel implicites dans les offres patronales, ceux qui partiront seront les derniers arrivés, c'est-à-dire les femmes: leur nombre diminuera possiblement à 15 pour 100. Où est l'action positive dans tous ça?

Vous étiez avec nous quand on défendait l'accès à l'égalité pour les femmes. Vous étiez d'accord et on l'a crié ensemble, que, dans un temps de crise "les femmes n'ont pas les moyens de reculer". Où êtes-vous aujourd'hui pendant que votre gouvernement pose des gestes qui peuvent faire reculer les femmes de 20 ans en arrière? Votre silence nous apparaît comme une complicité. Je vous prie donc de parler.

Lesley Lee
du Comité de la Condition
féminine — CSN
Montréal

Le droit de grève pour avoir le droit de négocier démocratiquement



Dans un long communiqué envoyé aux médias mercredi dernier, le Conseil du Patronat demandait officiellement à René Lévesque de retirer purement et simplement le droit de grève dans les services de santé et le dépôt dans les meilleurs délais, d'une loi "avec des dents et pouvant aller jusqu'à la désacrédition définitive d'un syndicat".

Cette position du CPQ, ne surprend nullement les travailleuses et travailleurs de la CSN qui se sont toujours battus pour obtenir de meilleures conditions de travail et ils savent que sans le droit de grève le rapport de force n'existe plus. Les patrons et les gouvernements ont fait la preuve depuis longtemps que le droit de grève est nécessaire pour protéger les acquis et revendiquer de nouveaux pouvoirs. Sans ce rapport de force, c'est le pouvoir des actionnaires du patron qui prévaut, les menaces, les arrangements douteux bref, la répression sous toutes ses formes qui s'installe.

...petites nouvelles...

conflits de travail

la CSN derrière les employé-e-s de l'Entraide

“La CSN n'acceptera pas plus un déménagement de la Fédération de l'entraide au printemps qu'elle l'a accepté le 22 octobre dernier”. C'est en ces termes que le vice-président de la CSN à l'organisation et à la mobilisation, Pierre Mercille, a commenté la décision de la Fédération des sociétés d'entraide économique de rapatrier provisoirement le siège social de cette institution financière de Québec à Alma, à la suite du jugement Philippon.

Le vice-président a aussi annoncé que la CSN mettra toutes les énergies nécessaires pour que le syndicat de ce groupe d'employé-es soit reconnu et aussi pour que la Fédération de l'entraide demeure définitivement à Alma.

Si le président démissionnaire de la Fédération de l'entraide, Justin Dugal, avait réussi son coup de théâtre, c'est le droit même à la syndicalisation qui aurait été bafoué, de dire Pierre Mercille.

D'autre part, le vice-président, a invité le nouveau président de la Fédération de l'Entraide, Robert Arcand, à ne pas rééditer l'erreur de son prédécesseur: il ne ferait que couvrir cette institution financière de ri-

dicule et d'insécuriser davantage les sociétaires.

Entre temps, la Fédération de l'entraide a versé les salaires dûs aux employé-e-s depuis le 22 octobre mais elle n'a toujours pas réintégré en date du 17 novembre, le matériel nécessaire à la reprise complète du travail. Le syndicat a donc déposé une requête pour outrage au tribunal contre la Fédération. Cette cause sera entendue à Alma le 15 décembre à 9h30.



“si la honte vous intéresse”

Tel est le message les employé-e-s syndiqué-e-s de Radio Mont-Laurier à ceux et celles qui seraient tenté-e-s d'agir ou qui ont agi comme scabs à cette station de radio touchée par une grève depuis le 5 novembre dernier. L'avertissement s'adresse particulièrement aux cinq patrons de l'entreprise, à l'épouse de l'un d'entre eux, à certains commerçants de la région et, plus généralement, aux travailleuses et travailleurs de la radio un peu partout au Québec.



Québecor doit négocier

Après six mois de grève, les 24 employé-e-s des Publications Québecor ont eu à se prononcer ces jours derniers sur une proposition patronale “finale”.

Afin d'éviter de tomber dans le piège posé par l'employeur, qui leur avait soumis une proposition comportant des clauses minant encore leur sécurité d'emploi mais qui étaient parfois

“trop bien enrobées”, les membres du syndicat ont choisi, à l'unanimité, de voter clause par clause.

Ainsi, de nombreuses clauses ont été entérinées à 70% par l'assemblée générale. Toutefois, et dans une forte proportion, la majorité des clauses touchant particulièrement la sécurité d'emploi ont été rejetées.

Par exemple, l'employeur assurait, entre autres, un plancher d'emploi de quatre photographes, mais plus loin il s'arrogeait le droit de réduire ce plancher à trois photographes.

L'employeur doit revenir à la table des négociations s'il veut poursuivre de bonne foi son oeuvre d'“ouverture”.

D'autre part, rappelons que les quatre publications Écho-Vedettes, Télé Radiomonde, Le Grand Journal Illustré et Nouvelles-Illustrées continuent de paraître grâce à l'aide de nombreux scabs, dont la vedette bien connue Edward Rémy qui, à la mi-juillet, a ouvert une “agence de presse” qui fournit aux journaux de Pierre Pé-ladeau des textes écrits par des briseurs de grève.

Les chefs d'accusations qui ont été portés jusqu'ici contre les scabs seront débattus en justice le 29 mars 1983. Sans commentaire.



monsieur et madame Rainville refusent de négocier

Le mois de novembre, ce n'est pas le mois de l'épicerie Métro-Rainville, de St-Félix-de-Valois: l'employeur, monsieur et madame Rainville, ont donc profité de la baisse d'activités pour mettre leurs employé-e-s, nouvellement syndiqué-e-s, en lock-out. Sans doute espèrent-ils les affamer pour qu'ils signent, en décembre, une convention à rabais. Une erreur! Peut-être ont-ils été tout simplement mal conseillés par leur négociateur, Roger Perrault, anciennement de la gang de Dédé Desjardins, le roi de la FTQ-construction. Appuyé-e-s par de nombreux syndicats du conseil central de Lanaudière, ils n'entendent pas céder sur leurs revendications, qui concernent plus particulièrement l'ancienneté, les vacances, le travail des cadres, les jours fériés ainsi que les salaires. Sur ce dernier point, l'employeur leur offre jusqu'à \$2 de l'heure de moins que les salaires versés dans d'autres épiceries Métro. Les dernières offres patronales ont été refusées à 82%.



qu'attend L.A. Robitaille pour signer?

Alors que tous les autres garages de la région de Victoriaville ont signé la convention collective, le garage L.A. Robitaille, du propriétaire Léo Gourde, refuse de mettre fin à son lock-out, qui dure depuis plus

...petites nouvelles...

de 13 mois. Les points en litige n'ont pas changé, d'ailleurs: heures de travail, sous-contrats, le travail à forfait, les congés, l'ancienneté, les salaires, etc., tous des points que les travailleurs de garage de la région (Thetford, Sherbrooke et Victoriaville) ont déjà dans leurs contrats.



Carborundum: les offres rejetées à 75%

Réunis en assemblée générale le 18 novembre, les travailleurs de l'Usine Carborundum, à Shawinigan, ont rejeté dans une proportion de 75% les dernières offres de leur employeur, qui les avait expédiées par huissier...

Le syndicat CSN revendique un contrat de travail d'une durée de deux ans et des augmentations salariales de \$2, l'heure pour chacune des années du contrat. Quant à l'employeur, il offre \$0.80 de l'heure chaque année. Le salaire horaire moyen au moment du déclenchement du lock-out était de \$9 de l'heure. Le syndicat revendique aussi des améliorations aux clauses de santé-sécurité au travail et maintient qu'il revient à l'employeur, comme c'était entendu jusqu'au 30 juillet dernier, de défrayer les coûts pour habits de pluie, bottines et gants de travail.

Carborundum est une compagnie américaine qui fabrique de la pierre de silice: elle est installée dans la région de Shawinigan depuis 50 ans.



retour au travail à Chapais

Avec la signature du protocole de retour au travail, les municipaux de Chapais sont revenus au travail le 22 novembre dernier. Ils avaient auparavant accepté les dernières propositions patronales dans une proportion de 57%, ce qui laisse voir une grande insatisfaction vis-à-vis les dernières propositions de la ville, qui a elle aussi utilisé la crise économique pour négocier à rabais. Un gain important: la reconnaissance de l'ancienneté pour les temps partiel, avec droit aux congés de maladie et congés statutaires.



adhésion à la CSN dans les hôpitaux

Deux syndicats, autrefois membres du local 298 de l'UES, ont adhéré à la CSN. Il s'agit de ceux du Foyer Mont St-Aubert (125 salarié-e-s) et du

Foyer Le Riverin, de Lotbinière (40 salarié-e-s). De plus, un syndicat d'infirmières et d'infirmiers, du Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci, ont confirmé par vote leur adhésion à la CSN. Elles étaient maraudées par le SPIIM.



les secrétaires organisent une soirée sur les changements technologiques

Le Regroupement des secrétaires du Québec tiendra, le 8 décembre prochain, une soirée d'information sur les changements technologiques. Il y sera plus particulièrement question des écrans cathodiques. Témoignages intéressants à prévoir. Cette soirée aura lieu au 1015 est Ste-Catherine, à Montréal, de 19h30 à 22h.



nouvelles d'Amérique centrale

Au Salvador, l'offensive du front de libération se poursuit avec succès. En date du 12 novembre, l'Agence Nueva Nicaragua rapportait 746 soldats tués,

blesés ou arrêtés, 500 armes récupérées et 23 villages occupés. L'armée a de plus du abandonner 12 positions militaires. Tout ça un mois après le début de l'offensive.

• • •

Le Nicaragua s'est sans doute débarrassé du dictateur Somoza et de ses acolytes, mais le danger est loin d'être disparu. Les ex-gardes somozistes se sont en effet réfugiés en grand nombre au Honduras, pays voisin du Nicaragua, d'où, avec l'aide de l'armée Hondurienne et de conseillers militaires américains, ils préparent une invasion de leur ancien fief.

Il n'y a pas que le Nicaragua qui intéresse les Américains en Amérique Centrale: selon la revue américaine *Executive Intelligence Review*, une campagne de déstabilisation du Mexique est en cours depuis le début de l'année et a pour but de freiner la croissance du pays, de diminuer sa compétitivité commerciale, d'accroître sa dépendance économique et de l'obliger, enfin, à prendre ses distances face à l'Amérique centrale et aux Caraïbes. C'est clair: le Mexique prend trop partie pour les forces révolutionnaires en Amérique centrale et cette action est nuisible aux affaires américaines dans le sous-continent. Les piliers de cette déstabilisation sont le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque d'accords internationaux, des banques américaines et européennes ainsi que les journaux *The Wall Street Journal*, *Journal of Commerce*, *Financial Times* et *The Economist*.

M. Trudeau M. Lévesque

*Il faut mettre
le monde à l'ouvrage!*



Mines, métallurgie, pétrochimie

SOQUEM doit exercer du leadership dans le développement de nouveaux projets et établir les ententes nécessaires avec les entreprises. Il faut prendre les mesures pour inciter les entreprises à **transformer ici** le minerai. Le maintien de **Sidbec**, l'imposition d'un **contenu canadien** minimum dans les automobiles importées sont des mesures visant l'amélioration de l'emploi. Des interventions urgentes sont essentielles au soutien de notre **industrie pétrochimique**, qui risque de se retrouver en Ontario si rien n'est fait.



Pêcheries

Nous proposons que le gouvernement québécois, de concert avec les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, procède à la **construction de bateaux** capables d'exploiter la zone de 200 milles. Cette mesure, permettant de prolonger la saison de pêche et de travail dans les usines, créerait aussi de l'emploi dans les **chantiers maritimes** du Québec.

Rapidement, à court terme, il faut mettre en place des moyens pour redémarrer l'économie afin de réduire un chômage devenu catastrophique. Le chômage, c'est l'affaire de tous ceux et de toutes celles qui en ont assez de voir la richesse collective du Québec diminuée de toutes ces têtes, de tous ces bras inactifs et humiliés.

259,000 personnes travaillant à temps complet ont perdu leur emploi au Québec depuis un an.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent. En 1981, \$20,5 milliards sont sortis du Canada, récupérés par des entreprises multinationales ou encore investis à l'étranger par des entreprises canadiennes. Plusieurs de ces milliards auraient pu servir à créer de l'emploi ici, chez nous. Il faut cesser de se laisser développer par les autres. Les risques sont trop grands. Pensons à la compagnie Iron Ore, sur la Côte-Nord.

Ici, nous avons la Caisse de dépôts qui, avec un actif de \$14 milliards, pourrait servir davantage à notre développement.

Nous mettons de l'avant des propositions concrètes d'interventions par secteurs. Ces propositions s'appuient sur cinq critères. Nous sommes prêts à en discuter avec les gouvernements et les entreprises.

Nous favorisons les investissements:

- 1) qui sont les plus créateurs d'emplois;
- 2) qui utilisent les ressources et les capacités de production québécoises;
- 3) qui stimulent l'économie dans toutes les régions du Québec;
- 4) qui répondent davantage aux besoins de la population;
- 5) dont les produits sont principalement destinés au marché québécois.

Notre objectif, c'est le plein emploi.



Tourisme, culture, communications

Des milliers d'emplois peuvent être rapidement créés par une politique d'amélioration de notre **infrastructure touristique**. De plus, une reprise de l'activité économique rétablirait le niveau de l'emploi dans les **médias** et les **industries culturelles**, fortement touchés par la récession et le chômage provoqué par la chute des revenus.



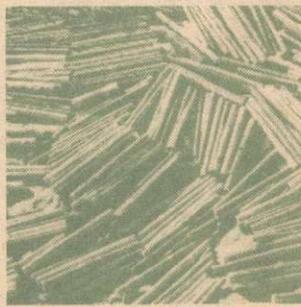
Textiles, vêtements, chaussures

Nous exigeons du gouvernement canadien l'application intégrale des **contingents** dans les importations, non seulement pour les pays du tiers-monde, mais surtout pour les pays industrialisés, comme les États-Unis, d'où proviennent la majorité de nos importations. Les emplois perdus dans ces secteurs pourraient être récupérés.



Construction

Des investissements importants sont nécessaires au plan du **logement**; à cette fin, la Société d'habitation du Québec devrait lancer un vaste programme d'achat et de rénovation - activité immensément créatrice d'emplois - de blocs de logements usagés. Socialement utile, le **métro de Montréal** devrait être étendu à un rythme beaucoup plus accéléré. Des milliers d'emplois, dans la construction et dans les usines fournissant le matériel, seront ainsi créés par les travaux d'extension. Les plans sont prêts. On doit imprimer une nouvelle vigueur aux travaux d'**épuration des eaux**, actuellement ralentis.



Forêt et bois

Une intensification des travaux de **reboisement** et d'entretien des Jorêts, surtout dans les régions où existent des entreprises de transformation du bois, procurerait à court terme de l'emploi à des milliers de travailleurs forestiers qui ont été totalement privés de travail en 1982. L'utilisation du bois et de ses résidus à des **fins énergétiques** pourrait être poussée. Des mesures pour préserver notre industrie du meuble doivent être prises d'urgence.

C'est possible!



CSN